

<https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Inscriptions-1180>

artweb

Inscriptions

- Menu - Départements - Arts et technologies de l'image - Master -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juin 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â©2011 -

Tous droits réservés

Modalités d'inscription à ATI 2022-2023

La période de candidature en Arts et Technologie de l'Image pour l'année universitaire 2022-2023 aura lieu **du 11 au 25 mars 2022**.

Durant cette période, vous pouvez candidater à ATI via la plateforme officielle de l'Université Paris 8 :
<https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/>

Si votre dossier avec book est accepté, vous recevrez une convocation à un entretien oral avec l'équipe pédagogique. La date prévue aura lieu début mai.

Pour toutes questions administratives ou organisationnelles (notamment concernant la constitution de votre book), n'hésitez pas à consulter notre section dédiée : <https://www.ati-paris8.fr/admission/>

Cas particulier pour les étudiants étrangers

Les cours étant en français, il est indispensable pour les étudiants non-francophones de justifier leurs compétences de langue. Selon la procédure de l'Université de Paris 8, à titre indicatif, il est demandé au moins un des certificats suivants :

1. TCF B2 en cours de validité.
2. DELF B2.
3. Pour le TEF, B2 en cours de validité avec 14/20 minimum à l'expression écrite.

De plus pour les candidats étranger il est aussi demandé de postuler via
<https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/>

Le secrétariat